

LAINAMAC

BULLETIN D'ADHESION 2020

LAINAMAC, UN OUTIL DESTINE AUX PROFESSIONNELS ET ACTEURS DE LA FILIERE LAINE DE NOUVELLE AQUITAINE ET DU MASSIF CENTRAL

OBJECTIFS

Sauvegarder et développer savoir-faire et compétences liés à la laine via notre Organisme de Formation Professionnelle Continue
Faciliter les stratégies collaboratives de type « clusters » et accroître la notoriété des entreprises : Indications géographiques Tapis et Tapisserie d'Aubusson, communication sur les marques ambassadrices OH MY LAINE!, structuration d'approvisionnements tracés, plateforme web BtoB « LANATHEQUE », ATELIER TEXTILE doté d'équipements sur l'ensemble de la filière laine
Promouvoir un territoire d'excellence lainière en participant aux Journées Nationales de la Laine et Européennes du Feutre
Accompagner les porteurs de projet sur la laine

Pour toute nouvelle adhésion, nous vous remercions de nous présenter vos motivations par mail adressé au Conseil d'administration sur l'adresse : g.cauchy@lainamac.fr.

IDENTITE DE L'ADHERENT – MEMBRE ACTIF (PUBLIC OU PRIVE)

Nom :
Prénom :
Nom de l'entreprise :
Adresse :
Mail :
verse une adhésion d'un montant de :
Modalités de paiement :

Signature et cachet

IDENTITE DE L'ADHERENT – MEMBRE BIENFAITEUR (MECENE ET DONATEUR)

Nom :
Prénom :
Nom de la structure :
Adresse :
Mail :
verse une adhésion sous forme de don d'un montant de :
Modalités de paiement :

Signature et cachet

IDENTITE DE L'ADHERENT – MEMBRE OPERATEUR IG

Nom :
Prénom :
Nom de l'entreprise :
Adresse :
Mail :
verse une adhésion* d'un montant de :
Modalités de paiement :

Signature et cachet

*Les montants des adhésions ont été validés à l'Assemblée Générale du 7 mars 2020. Ils s'élèvent pour les membres actifs à 15€ pour un individuel, 30€ pour une association, 50€ pour une entreprise de moins de 9 salariés, 100€ pour une entreprise de 10 salariés ou plus et 200€ pour une collectivité locale. Pour les membres de la Section IG, ils s'élèvent à 250€ (500€ dans le cas d'une 1^{ère} cotisation IG) pour un chiffre d'affaires global jusqu'à 100 000€, 500€ (1 000€ dans le cas d'une 1^{ère} cotisation IG) pour un chiffre d'affaires global compris entre 100 000€ et 1 000 000€, 1 000€ (2 000€ dans le cas d'une 1^{ère} cotisation IG) pour un chiffre d'affaires global compris entre 1 000 000€ et 3 000 000€, 1 500€ (3 000€ dans le cas d'une 1^{ère} cotisation IG) pour un chiffre d'affaires supérieur à 3 000 000€. La cotisation IG ne peut pas inclure la cotisation LAINAMAC.



LAINAMAC – Transmission, tradition, innovation

Filière laine de Nouvelle Aquitaine et du Massif central

BP5 23500 Felletin – g.cauchy@lainamac.fr – www.lainamac.fr – 06 43 79 11 36

N°SIRET : 52393405700010 - Code APE : 9499Z - N° agrément formation : 74230023923